

Procès-verbal

Séance du conseil municipal du 16 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois et le seize du mois de janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Izieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes d'Izieu sous la présidence de **Monsieur Denis MARTIN-BARBAZ**, maire.

Date de la convocation : 10.01.23

Nombre de conseillers :

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Votants : 10

Présents :

MARTIN-BARBAZ Denis	LACOUR Yves
PLANTIER-CHÂTEAU Josiane	LUTRIN Pierre
PARMENTIER Isabelle	VANBERVLIET Michel
DURAND-DAVIES Delphine	VILLIER Alain
JULLIEN Chantal	

Excusé : COSTAOUEC Romain

Le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte.

Secrétaire de séance : PARMENTIER Isabelle

Ordre du jour :

1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 novembre 2022

Approuvé à l'unanimité

2 - Délibération n°01-2023

Délibération pour la contribution au SDIS 3 325 € TTC et la contribution pour l'allocation vétérance 780 € TTC.

Contribution 2023 de la commune au SDIS (Service incendie de secours de l'Ain) : 3 352,35 €

L'allocation vétérance 2023 s'élève à 780.52 €.

Approuvé à l'unanimité

3 - Délibération n°02-2023

Délibération pour une demande de subvention : travaux de maçonnerie des façades de l'église

Devis :

- Ets Barberot : 148 000 € HT
- France rénovation : 70 000 € HT
- Entreprise Terrier : 56 844 € HT
- Entreprise Barbier : 48 026 € HT

Demande de subvention à la DETR cv: approuvé à l'unanimité sur la somme de 56 844 € HT

4 - Délibération n°03-2023

Délibération pour un devis de la marbrerie Borget 500 € TTC

Devis pour remise en état d'une concession D19 devenue propriété communale : 500 € TTC

Approuvé à l'unanimité.

5 - Délibération pour diverses demandes de subventions

Délibération lors d'une prochaine séance, après vote du budget.

6 - Délibération n°04-2023

Délibération pour l'achat de deux panneaux de voirie « Pluvis – commune d'Izieu »

Achat de deux panneaux nécessaires pour sécuriser la traversée vers l'abri bus sur la départementale RD 19 c à Pluvis

Approuvé à l'unanimité.

7 - Délibération n°05-2023

Délibération travaux voirie de la CCBS, rue du Château

Devis pour reprofilage de la chaussée en enrobé : 50 213,30 € HT + révision estimée à 35 %
17 574,66 € HT soit un total de 74 566,75 € HT. Approuvé à l'unanimité.

8 - Délibération n°06-2023

Délibération pour la pose de prises concernant le branchement des guirlandes de Noël

Devis pour la fourniture de 4 boîtiers prises guirlandes avec disjoncteur : 868,80 € TTC

Approuvé à l'unanimité

9 - Délibération n°07-2023

Délibération d'un devis TP Couthon

Devis pour nettoyage des rases sur chemins communaux de la montagne, de St-Clair et Lambraz :

1 700 € HT. Approuvé à l'unanimité

Devis pour fourniture et pose de regard au 301 rue Charles Machet sur la descente des eaux pluviales et recherche de l'ancien réseau, piquage sur le tuyau de branchement du regard au tuyau existant : 660 € HT Approuvé à l'unanimité.

Demande de devis pour nettoyage des fossés rue de la Ponsonnière et route de la Curiat, à transmettre à la CCBS. Approuvé à l'unanimité.

Travaux pour branchement d'eau potable au château, rue de la Ponsonnière : 1 640 € HT à voir avec la CCBS pour prendre en charge les travaux sur le crédit de l'eau.

Arrachage des haies de pyracanthas sous le cimetière : 1 980 €. Le conseil municipal désire se rendre sur place avant de prendre une décision. Délibération reportée.

10 - Délibération n°08-2023

Délibération pour la participation aux frais scolaires

Compte pour l'année 2020

Coût total de présence réelle : 24 179 €

Soit :

- Frais scolaires : 12 292 €
- Participation médiathèque : 300 €
- Participation périscolaire : 2 535 €
- Crèche : 1 670 €

- Cantine : 3 770 €
- ALSH mercredi et vacances : 3 613 €

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses :

Secrétaire de mairie itinérante : 24 communes adhèrent à ce nouveau dispositif. Une secrétaire a été recrutée à la CCBS.

Le Département de l'Ain nous informe par courrier du 12 décembre 2022 qu'il a été accordé à la commune d'Izieu, pour les travaux de réfection de bâtiments communaux (maison des associations et salle des fêtes) une **subvention totale de 24 419 €** correspondant à 30 % du montant total des devis, soit 81 395 € HT

La DETR accorde une **subvention** pour l'installation du puisage incendie à hauteur de 25 %, soit : **2 640€**.

Grange de Pluvis (« Bien sans Maître ») a été estimée. L'acquisition du titre de propriété se fera auprès du notaire.

Une journée de nettoyage de printemps est proposée par la CCBS, le 25 mars 2023. Sacs et gants seront livrés par la CCBS selon le nombre de participants. Information et inscriptions à venir.

Recensement de la population : 226 est la population de l'I.N.S.E.E total d'Izieu au 1 janvier 2020

Travaux à prévoir pour terminer le mandat et avant le vote du budget d'où **une réunion du conseil municipal** et des différentes commissions concernées **le samedi 11 février à 9 heures**

Prochain conseil municipal le 27 février 2023

Fin de séance à 22 h 15